

Paris amplifie sa politique de soutien aux artistes pour développer la création

Avec près de 60 000 artistes en Ile-de-France et près de 300 lieux de diffusion régulière de spectacle vivant, Paris est l'une des capitales du monde où l'offre artistique et culturelle est la plus riche.

Afin de maintenir ce dynamisme créatif, Bruno Julliard, premier adjoint à la Maire de Paris, en déplacement demain au Grand Parquet pour le lancement du nouveau projet, réaffirmera le soutien de la Ville aux équipes artistiques qui « travaillent et créent dans la Capitale et contribuent ainsi à faire vivre l'offre parisienne qui attire des publics et des artistes du monde entier ».

Pour améliorer les conditions de travail et de diffusion des artistes, Paris crée une nouvelle fabrique culturelle pour l'accueil et la création : le nouveau Projet du Grand Parquet. Située dans 18^e arrondissement, cette nouvelle maison d'artistes accueillera tout au long de l'année des équipes en résidence pour des temps de création, de recherche et de diffusion.

Paris a confié en 2016 la direction de cet équipement à l'équipe du Théâtre Paris Villette. Sous l'impulsion de Valérie Dassonville et d'Adrien de Van, ce lieu permettra de combiner un projet de création artistique contemporaine, véritable lieu de convivialité, ouvert sur le territoire, avec un projet culturel fort.

« Ce nouveau projet confirme notre volonté de développer des lieux de fabrique culturelle à Paris pour que notre capitale soit une ville toujours plus ouverte, portée par le dynamisme et l'imaginaire des artistes en création. Nous ouvrirons ainsi trois nouvelles fabriques culturelles durant la mandature, en créant ou transformant des sites existants pour permettre aux artistes de disposer de temps et d'espace pour créer, au contact des Parisiens », annoncera Bruno Julliard.

Le nouveau projet du Grand Parquet, fait suite à l'ouverture de la Villa Vassilieff, en février 2016 dans le 15^e arrondissement dédié à l'accueil en résidence de plasticiens. Cette politique s'appliquera à tous les disciplines puisque Paris inaugurera en janvier 2017 le nouveau projet de Laetitia Guedon, les Plateaux Sauvages, dans le 20^e arrondissement. Une nouvelle fabrique culturelle, consacrée aux arts du cirque, sera également lancée en 2018 dans le 13^e arrondissement. Ces nouveaux équipements municipaux seront de véritables espaces de travail, de résidence et de diffusion associant une offre de pratiques amateurs, permettant un travail approfondi avec les habitants et le territoire.

800.000 € consacrés aux projets de création et de diffusion des artistes

Paris soutient les équipes artistiques dans leur démarche créative par la mise à disposition de nouveaux moyens financiers. Paris s'engage ainsi à financer dès la rentrée 2016 des projets de création et de diffusion sur le territoire parisien, toutes disciplines confondues - musique, spectacle vivant et arts visuels - à hauteur de 800.000 € par an sur deux dispositifs majeurs.

Une aide à la diffusion désormais ouverte aux dépenses nécessaires à la création.

Pour enrichir toujours plus la diversité de l'offre parisienne et permettre aux artistes d'approfondir leur travail de création, Paris consolide son dispositif de soutien à la création et à la diffusion. D'un montant maximum de 15.000 €, ces aides permettront aux artistes de financer une création n'ayant jamais été diffusée à Paris et d'accompagner ainsi la « prise de risque » et la diversité artistique.

Une nouvelle aide consacrée aux résidences de création artistique et culturelle.

Ce nouveau dispositif vise à soutenir les artistes en leur offrant un temps de travail pour la création et la recherche, tout en les incitant à développer des projets de médiation en lien avec le public (public scolaire, amateur, etc.). D'un montant maximum de 20.000 €, ces nouvelles aides permettront de démultiplier les projets de résidences artistiques à Paris et de faire participer les Parisiens au processus de création.

Chaque année, les équipes artistiques pourront soumettre leur projet à la Ville de Paris. Plusieurs commissions seront organisées chaque année, composée de représentants de la Ville et de la profession, par discipline, afin de sélectionner les projets qui bénéficieront de cette aide.

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61